

## **Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité – 2023**

### **États financiers 2023**

L'auditeur indépendant externe Mallette S.E.N.C.R.L., mandaté par la municipalité, a vérifié les états financiers 2023. Ces états financiers, déposés et présentés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 16 décembre dernier, respectent en tous points les normes comptables reconnues pour le secteur public du Canada et donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023. Les états financiers nous indiquent des revenus totaux de 2 559 484 \$ et des charges totalisant 2 549 649 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 323 182 \$.

Je suis heureux de vous confirmer que notre municipalité est toujours en bonne santé financière, économique et sociale. Le rapport complet est disponible sur le site internet de la municipalité sous l'onglet « finances et budgets ».

### **Traitement des élus**

Par souci de transparence, je désire préciser au présent rapport que la rémunération annuelle reçue par le maire a été de 11 092,56\$ alors que celle reçue par chacun des conseillers a été de 4 436,64\$. Quant à l'allocation de dépenses, elle a été de 5 546,40\$ pour le maire et de 2 218,68\$ pour chacun des conseillers.

Le maire a reçu à titre de membre du conseil de la MRC de l'Île-d'Orléans une rémunération de 4 890,64\$ et une allocation de dépenses au montant de 2 445,32\$.

### **Bref compte rendu des principales réalisations de 2023**

En 2023, le Conseil municipal a œuvré à la réalisation de plusieurs dossiers qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens :

- Avancement du projet d'assainissement des eaux, qui est et de loin, le plus gros projet de l'histoire de la municipalité ;
- Adoption des règlements d'administration du réseau, du branchement des utilisateurs au réseau et des clapets anti-retours ;
- Mise en marche du système de collecte et d'assainissement des eaux usées ;
- Réalisation de l'étude sur le potentiel archéologique sur les terrains desservis par le réseau d'assainissement des eaux usées ;
- Coordination du raccordement des résidences au système de traitement des eaux usées ;
- Octroi du contrat pour la plateforme élévatrice au centre communautaire ;
- Refonte et adoption de nos règlements de zonage, de lotissement et d'urbanisme ;
- Entretien préventif de nos infrastructures routières ;
- Amélioration des outils d'informations : modernisation de notre système téléphonique, mise en place de l'infonuagique ;
- Suivi budgétaire attentif et gestion financière prudente et cohérente.

## **Conclusion**

L'année 2023 fut une année de grande transition et de réorganisation, mais grâce au travail sérieux et responsable des employés municipaux et de mes collègues du conseil, la réalisation de tous les projets et services aux citoyens s'est effectuée en respectant un budget équilibré et responsable. Je tiens à souligner avec grande fierté que la gestion serrée du plus gros projet de l'histoire de la municipalité n'a engendré aucun dépassement de coûts significatifs et aura permis d'offrir aux citoyens un gel du compte de taxes pour l'année 2024. Je profite de l'occasion pour remercier toute l'équipe en place durant l'année 2023.

Jean Côté  
Maire